VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato — J. L. Onorato. — J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joseph Waechter, No 91,623, Cour Civile de District, Div. D, et Succession de Mme Joseph Waechter, No 78,134, Cour Civile de District, Div. A, Consolidées

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire intitulée la succession de Joseph Waechter, dossier No 91,623 et la succession de Mme Joseph Waechter, dossier No 78,134, consolidées, ledit ordre daté du et signé le 12 avril 1910, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, 26 mai 1910, la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement—Un certain terrain et un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en font partie, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans le carré No 54-2 borné par les rues S. Liberté (ci-devant Green), Sud Franklin (ci-devant St David), Cadix et Valence, désignée comme terrain No Dix et partie du terrain No Neuf qui touche au terrain Dix d'après un plan dressé par A. Blanchard, voyer de la ville, annexé à un acte passé pardevant A. Hero, notaire, le 8 février 1873. Ledit terrain No D x forme le coin des rues Sud Liberté et Cadix et mesure trente pieds de face rue Cadix sur cent vingt pieds de profondeur et de façade rue Sud Liberté, et ledit morceau ou portion de terre qui touche le terrain No D x est une partie du terrain Neuf, comme il est dit précédemment, et mesure vingt quatre pieds de façade rue Cadix, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans la Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 152, borné par les rues Laurel (Général Taylor Annonciation (anciennement Jersey) et Peniston, désignés comme lots Nos un et deux sur un plan déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, comme plan No 140. Et aussi par les mêmes numéros sur un autre plan fait par John F. Braun, architecte, daté du 20 août 1884, un plan auquel est annexé pour référence à un acte passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville le 11 octobre 1884, lesquels dits lots sont contigus les uns aux autres et d'après lesdits plans, ils mesurent chacun vingt neuf pieds et deux pouces de face rue Laurel sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit terrain No Un formant le coin des rues Laurel et Peniston. Les améliorations portent les Nos municipaux 3800-02 rue Laurel, 3804-06 rue Laurel et 618 rue Peniston.

Troisièmement—Deux certains terrains ou morceaux de terre situés et étant dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, et étant plus particulièrement décrits comme terrains No trente-un et trente-deux dans le carré No 117 sur la mappe de la Compagnie des terres de la Nouvelle-Orléans, les mêmes grandeur et situation pour être d'accord avec ladite mappe ou plan, sur lidite terre dans la ville de la Nouvelle-Orléans; lesdit terrains Nos 31 et 32 dans le carré 117 mesurant chacun vingt-cinq pieds de façade rue Milne, sur une profondeur de cent vingt pieds du côté de la rue Wuerpel dans le carré borné par l'avenue Filmore et la rue Ridgeley.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un, deux et un an ou en deux versements égaux, payables en un et deux ans, aussi à l'option de l'acquéreur. La partie à crédit s'il y en a, attestée par des billets portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication et garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Bussière Rouen, notaire. Un dépôt (ne portant pas d'intérêt) de 10 pour cent du prix d'achat sera exigé au moment de l'adjudication entre les mains de

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
910 rue Gravier.

24 avril—24—mai 1 8 15 22 26

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE BAIL

IN RE EN LIQUIDATION DE PAPPINI-BELLAU MEN'S WEAR CO., LTD.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D—No 92,677.

PAR LOUIS C. SPEAR & CIE, Bureau 825 rue Union—

Il sera vendu LUNDI, 23 mai 1910, à 11 heures a. m., au No 140 de la rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division D en date du et signé le 9 mai 1910, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite:

LE TERME NON EXPIRE du bail de la bâtisse 140 rue St Charles et 639 rue Commune, anciennement occupée par la Pappini-Bellau Men's Wear Co. Ltd. le bail exirant le 30 Sept. 1911 à un loyer mensuel de $500 par mois, et sujet à certaines sous locations existantes sous-locations étant actuellement de $20 0 par mois.

Et au cas où le bail ne serait pas vendu alors le droit d'occupation des parties ci-après indiquées de la bâtisse plus particulièrement décrites comme suit:

Le No 140 de la rue St-Charles mesure 7 pieds de face rue St-Charles, puis s'étend en arrière de 7 pieds point où il mesure 14 pieds de façade parallèlement à la rue St-Charles, et de là s'étend en arrière à une distance de 16 pieds 7 pouces; à ce point le terrain forme un angle droit avec une autre partie faisant face rue Commune, laquelle façade mesure 15 pieds rue Commune sur une profondeur de 25 pieds, cette partie portant le No municipal 641 de la rue Commune.

Conditions comptant pour le bail et comptant ou en paiements mensuels pour le droit d'occupation à l'option de l'acquéreur. Le premier paiement étant d'avance sur l'adjudication.

G. M. Hornor,
L. Marionni,
avocats.

11 mai—11 16 23

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés de Valeur pour Commerce et Résidence dans 1er et 2me Districts.

No 1500 rue de la DOUANE, coin Marais, dans îlet rue du Canal.

Bâtisse à deux étages pour commerce et résidence, et No 129 rue Marais.

Maison de résidence simple à deux étages contiguë.

Les deux comprises dans le terrain premièrement décrit.

Nos 1921-23 rue Palmyre, entre Prieur et Roman—Cottage double.

Frank A. Spengler et als vs La succession de John U. Spengler, Jr, et al.

No 92,866—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, — Bureau 826 rue Union — MARDI 24 mai 1910 à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 11 avril 1910 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, et signé le 15 avril 1910, dans la susdite affaire, je vendrai à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Douane, Villeré, Canal et Marais, désigné comme terrain No Six du carre No 28, d'après un plan annexé à un acte en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville, daté du 31 décembre 1841, et mesurant vingt-cinq pieds, six pouces et sept lignes de façade rue Douane, sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Palmyre, Prieur, l'avenue Cleveland (anciennement Gasquet et d'abord Jackson) et la rue Roman, lequel terrain on portion de terre d'après le certificat on devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté du 17 décembre 1895, annexé à un acte de vente de Mlle Marguerite Mahon et autres à William Moran passé pardevant James J. Woulfe, notaire de cette ville, le 28 décembre 1895, est situé à une distance de cent huit pieds du coin des rues Palmyre et Prieur, et mesure trente-deux pieds neuf pouces de façade rue Palmyre sur cent neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en deux versements égaux à faire en un et deux ans après la date de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt, les billets de l'acquéreur devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété transférée avec toutes les hypothèques usuelles et sécurité, telles que dispense d'évaluation, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, etc., les acquéreurs payant tous les certificats et les taxes de l'année courante en sus et au dessus du prix d'adjudication. Les lieux No 1500 rue Douane sujets à un bail qui expire le 30 septembre 1911. Les actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.

LOUIS HUFFT, Encanteur,
826 rue Union.

Walter E. Adolph, avocat des demandeurs.
Burns et Prat, avocats des défendeurs.

22 avril—22 24—mai 1 8 15 22 24

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 7 JUIN, 1910.

SUCCESSION DE MICHAEL WALSH.

No 92,017—Cour Civile de District—Division C.

Propriétés de Valeur dans le Premier District.

No 2301 avenue Cleveland, coin de la rue Miro, une Epicerie Etablie.
Nos 2305-2307 avenue Cleveland, un Bon Cottage Double.
Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, à Midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Par un jugement de l'Honorable A. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, signé du 30 avril 1910, et à moi adressé, j'offrirai en vente, MARDI, le 7 juin 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, les propriétés ci-après décrites—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No cinq cent cinquante-deux, borné par les rues Gasquet, maintenant l'avenue Cleveland, S. Miro, Canal et Tonti, désignés par les Nos 21 et 22, d'après un devis annexé à un acte de vente par la succession de F. F. Guion à A. B. James, exécuté pardevant F. O. Stark, ancien notaire en cette ville le 9me jour d'avril 1866 mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Cleveland sur cent vingt pieds huit pouces et six lignes entre lignes égales et parallèles. Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre; et le lot No vingt-deux forme l'encoignure de l'avenue Cleveland et la rue S. Miro.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1910. L'acte de vente devant être passé pardevant John Watt, Duffy, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 doit être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.

John D. Grace, avocat.
PETER GALLAGHER, Encanteur.

5 mai—5 8 15 22 29—juin 5 et 7

I. B. Rennyson.

SUCCESSION DE ROSE BYRNE WATERS.

Cour Civile de District Div. A. No 92,389.

A L'ENCHERE MARDI, 31 MAI 1910,
A la Bourse des Propriétés Foncières,
311 rue Baronne.

Un terrain avec les améliorations qui s'y trouvent,
468 AVENUE HOWARD,
Entre les rues Delord, Magasins, Constance et Poeyfarré.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable T. C. W. Ellis, Juge de la Division A, Cour Civile de District, daté et signé le 21 avril 1910, je vendrai au plus offrant la propriété ci-après décrite. Un certain lot de terre situé dans le 1er District, dans l'îlet borné par les rues Delord, Magasins Constance et Poeyfarré, et désigné comme lot No 19 sur un plan tracé par G. T. Dunbar, voyer, le 12 nov. 1846, et déposé comme plan 43 dans le livre de plans No 2 de William Christie ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure vingt deux pieds 7 pouces trois cinquièmes [22 7 3,5] de face à la rue Delord sur cent pieds [100] de profondeur entre lignes parallèles, en mesure anglaise. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'état de l'année 1910, les frais de tous les certificats nécessaires et l'acte de vente pardevant Jas. J. Wolfe, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON,
Encanteur.

Les effets mobiliers comprenant un Coffre-fort en fer seront vendus sur place, 468 avenue Howard, Mardi, 31 mai, à 11 A. M.

Conditions. Comptant sur les lieux.

28 avril—28—mai 1 8 15 22 29 31

Freed & Co.

Occasion de faire un Placement de Premier ordre.

COTTAGE DOUBLE.

No 1619-21 rue Mandeville.

Entre Derbigny et l'avenue Claiborne

Succession de Lionel Eugène Duprat.

No 92,887—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division A.

PAR FREED & Co.—A. A. Freed, Encanteur — MERCREDI, le 1er juin 1910, à midi, à notre Bureau 838 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 26 avril 1910 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No vingt-et-un, dans l'îlet No 65, maintenant No 745, borné par les rues Mandeville, Espagne, Claiborne et Derbigny, suivant un plan tracé par L. Burgi, arpenteur, le 29 mars 1836, et attaché à un acte passé pardevant L. Fernand, ancien notaire, le 4 avril 1836, lequel lot de terre mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes [31' 11" 5'] de face à la rue Mandeville sur cent vingt-quatre pieds six pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent devant être fait, et les taxes de 1910 assumées par l'acquéreur qui n'aura droit aux loyers que du jour où l'acte de vente sera passé.

Acte pardevant Charles A. Butler, notaire.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 1.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Veuve George Faehnle et als vs les Mineurs Pfaefflin.

No 91,892, Cour Civile de District, Division "C".

VENTE EN PARTAGE

Excellent Cottage Simple avec Magnifiques Terrains.

1804 rue Octavia, coin de la rue Danes (vis-à-vis du Parc Danes)

Joli Cottage Simple, 5515 rue Danes.

Excellent Site pour Bâtir, rue Saratoga, entre les rues Octavia et Joseph, mesurant 30x154.

A l'Encan, JEUDI, le 23 Juin, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 23 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 19 mai 1910 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

Trois certains lots ou portions de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 489, borné par les rues Octavia, Danes (autrefois Remparts), Joseph et Saratoga, d'après un devis de Edgar Pilié, voyer, daté du 7 mars 1910, et mesurant comme suit, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, formant le coin des rues Octavia et Danes, et mesurant 120 pieds de face à la rue Octavia sur 90 pieds de profondeur et façade à la rue Danes. Cette propriété est un cottage simple contenant vestibule de réception, 7 chambres, grande galerie, soubassement avec 4 chambres toutes planchéiées, dans la cour il y a hangar, etc.

2. Un certain lot ou portion de terre de cela, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges; servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant mesurant 30 pieds de face à la rue Danes sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage simple avec galerie sur le devant, vestibule sur le côté, 4 chambres, cuisine, hangar, etc., et est désigné par le No 5515 rue Danes.

3. Un certain lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga, sur une profondeur de 154 pieds 3 pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, lequel dit lot ou portion de terre sont pris de et forment parti des lots originaux No sept, huit, neuf et onze.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou acquéreurs à sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur avec les clauses usuelles de pénalité et cinq pour cent d'honoraires d'avocats, etc. Les améliorations ci-dessus devant être assurées par les acquéreurs et les polices devant être transférées au porteur des billets avec toutes les autres clauses de sécurité, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1910, et de faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Jas J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme JULIA O'NEIL, Epouse décédée de John Hussey.

No 90,970—Cour Civile de District—Division B.

Maison de Résidence Simple à Deux Etages, Bien Située, No 240 rue S. Claiborne.

A L'ENCAN, MARDI, 14 JUIN, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Immobilières, 311 Rue Baronne.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—MARDI, 14 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Immobilières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 21 mars 1910 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, dans la susdite affaire, il se a vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situés dans le Premier District de cette ville. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 14 et 15 dans le carré borné par les rues S. Claiborne, Gasquet, S. Robertson et l'avenue Tulane. Lesdits terrains se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face rue S. Claiborne sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, d'après un plan de Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840, lequel plan est déposé en l'étude de D. I. McCoy, ancien notaire en cette ville, comme plan No 75.

Les améliorations comprennent une grande maison de résidence simple en bois à deux étages ayant de grandes galeries devant et sur les côtés, corridor à escalier et huit chambres. Elle est désignée par le No municipal 240 rue S. Claiborne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance, s'il y en a, en billets de un et deux ans, avec intérêt annuel de huit pour cent de leur date jusqu'à leur paiement; l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1910, et payant en sus du prix d'adjudication le coût de tous les certificats incidents et nécessaires à la libération des titres et le coût de l'acte. L'acte de vente pardevant George F. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs.

M. D. Dimitry, avocat.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE
IN RE D'ECHAUX & McEWEN LUMBER COMPANY.
No 80,623—Cour Civile de District—Division B.

La Manufacture de Bois de Charpente de D'Echaux & McEwen Lumber Company, s'étendant sur deux lieds de terre de valeur, contigus au Canal du Nouveau Bassin, et consistant de scierie de bois de charpente et machines, les bâtisses des bureaux et les hangars pour bois de charpente, etc.

MARDI, le 14 juin, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur — MARDI, le 14 juin 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte, le 18me jour de mars 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain îlet de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Eagle ou Marx, Heaton et Pitt, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant d'un "Planing Mill" machine, chaudières et bureau séparé.

2. Un certain îlet de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Eagle, Pear et Marks, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant de hangars, écuries, hangars pour bois de charpente et maison pour gardien plus complètement décrits dans l'inventaire enregistré le 22 novembre 1906.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à terme de un et deux ans, à sept pour cent par an d'intérêt, garanti par lien et privilège sur la propriété ci-ceci vendu, avec toutes les causes usuelles de sécurités. Les taxes de 1910 devront être assumées par l'acquéreur. L'acquéreur aussi doit payer pour tout certificat nécessaire, incluant les recherches de taxes et certificats des Cours des Etats-Unis.

L'acte de vente pardevant Meyer S. Dreifus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUBACK & STERN, Encanteurs.

Gustave Lemle et Meyer S. Dreifus, avocats pour le demandeur.

Benjamin Ory, Dart, Kernan & Dart, et F. W. Sherman, avocats pour le demandeur.

Teutonia Bank and Trust Co., Receivers.

11 mai—11 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE "OLD LANDMARK"

CONNU COMME

COLOMBO'S HORSESHOING SHOP,

No 2214 Rue St-Philippe.

SUCCESSION DE LUIGI COLOMBO.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 92,636.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co.—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 825 rue Union, il sera vendu, MERCREDI, le 15 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, signé du 9 mai 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Galvez et Miro, désigné comme lot No 4 et mesurant vingt-neuf pieds, six pouces et un tiers de ligne à la rue St Philippe, vingt-neuf pieds six pouces et une ligne en largeur dans le fond, sur quatre-vingt douze pieds six pouces et trois quarts de lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Galvez, et quatre-vingt-douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistant d'un établissement pour ferrer les chevaux et résidence, et sont connues comme le No 2214 rue St Philippe.

Acquis par le défunt Louis Columbus (ou Luigi Colombo) de la "Firemen's Building Association", par acte pardevant Fred Zengel, notaire; daté du 15 mai 1892, livre des transferts 142, folio 540.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1910 et pour tous les certificats. Lesdits billets devant être garantis par lien de vendeur et le pacte de non aliénendo et hypothèque, l'acquéreur doit payer pour l'acte de vente pardevant U. Marionni Jr, notaire, et doit déposer 10 pour cent du montant de l'adjudication immédiatement entre les mains de l'encanteur et assurer la propriété en faveur du porteur du billet hypothécaire.

G. M. Hornor, avocat.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 15

STATION BALNEAIRE

(Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Angebourg. En 1908: 8883 visiteurs. Propectus et informations données gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

12 uin —1 an

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons, Polices d'Assurance sur la Vie, Comptes ouverts.

Dans l'affaire de la Liquidation de A. Kory & Sons.

No 84,531—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 24 MAI 1910,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 6 mai 1910 par l'Hon. Geo. H. Theard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété mobilière ci-après décrite, à savoir:

1. Quinze (15) actions du fonds capital de la Battleship Manufacturing Company de la Nouvelle-Orléans, Lse, valeur au pair de $100.00 par action.

2. Trois Polices d'Assurance sur la vie de Joseph Weill dans la Provident Savings Life Assurance Society de New York comme suit:

No 105,313 pour $5,000.00 daté le 18 septembre 1899.

No 105,314 pour $1,500 daté le 18 septembre 1899.

No 105,315 pour $1,000 daté le 18 septembre 1899.

Toutes lesdites polices étant issues par ladite Provident Savings Life Assurance Society en faveur de A. Kory & Sons, créanciers, tel que leur intérêt apparaît.

Et en connection de cela réclamation de A. Kory & Sons vs Joseph Weill pour $7,682.54 avec intérêt à partir du 31 janvier 1903.

3. Une action du Fond Capital du Board of Trade, valeur au pair de Cinquante dollars ($50.00).

4. Un lot de Comptes Ouverts, d'après une liste ci-dessus tenue au bureau de l'Encanteur.

Conditions—Comptant.

B. I. Cahn, Titone & Rogers, avocats.

13mai—13 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Charmant cottage "Home" élevé dans un des plus jolis endroits de la magnifique rue du Canal.

No 2226 RUE DU CANAL.

Encoignure de la rue Miro.

Joli Terrain pour bâtir, rue Miro, entre la rue du Canal et l'avenue Cleveland.

Emma L. Roca et al vs Rosalie O. L. Koops et al.

No 92,978—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, — C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 31 mai 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 22 avril 1910 et signé le 28 avril 1910 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 523, borné par les rues Canal, Cleveland, Miro et Galvez, désignée par la lettre S, et mesurant d'après un devis de D. E. Seghers, voyer, daté du 5 mars 1910, comme suit: Le lot S formant l'encoignure des rues Canal et Miro, et mesurant 68 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Canal sur 182 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur et façade à la rue Miro, 119 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur une première ligne sur le côté vers la rue Galvez, delà 64 pieds 4 lignes de largeur sur une deuxième ligne s'étendant vers la rue Galvez, de là 87 pieds 2 pouces 7 lignes sur une seconde profondeur s'étendant diagonalement vers la rue Cleveland, et 109 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2226 rue du Canal, et comprenant un cottage de résidence simple bien construit, avec bâtisses à deux étages dans le fond, retire de la banquette et contenant vérandah sur le devant, vestibule, salon à arche, 5 chambres à coucher, chambre à bain, salle à manger, cuisine, office, "store room", armoire pour linge; la maison est bien tapissée et en bonne condition.

Un joli "Home" dans une des plus jolies portions de la magnifique rue du Canal.

2. Un certain lot de terre désigné par la lettre R sur un devis par Seghers, contigu à la propriété ci-dessus dans le fond, et mesurant 32 pieds de face à la rue Miro sur 97 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Cleveland, 109 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue du Canal, et 34 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans, représentée par billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège, l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion du crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir les clauses de non-aliénation et la vente sans estimation, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas qu'un avocat soit employé pour la collection desdits billets et toutes les autres clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente, l'acquéreur devant assumer et payer en sus et au plus du prix de l'adjudication les taxes de 1910 et déposer chez l'encanteur dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et ne devant recevoir les loyers que de la date de l'acte de vente.

Les actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, Walter L. Gibson, avocats.

30 avril—30—mai 1 8 15 22 29 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE VOITURE.

Succession de Marie Malloy, veuve de George L'Hote.

No 92,331—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—VENDREDI, le 27 mai 1910 à 11 heures a. m., sur les lieux, 2226 rue du Canal, coin Miro, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée,

UNE VOITURE.

Conditions—Comptant.

C. F. Claiborne, avocat.

15 mai—15 22 27

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion Merveilleuse d'Acquérir Un Magnifique Terrain

Dans le 1er District, RUE CALLIOPE,

Tout près de l'Avenue St-Charles.

Et en vue de la Bibliothèque Publique et son terrain, dans l'îlet au coin de la rue Carondelet et de l'Avenue Howard.

Succession de Mlle Kate O'Keefe.

No 92,305—Cour Civile de District, Division E, Dossier 1.

MARDI, 31 MAI 1910,

à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 25 avril 1910, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Naides (maintenant St Charles), Apollon (maintenant Carondelet) et Promenade Triton (maintenant Avenue Howard) désigné par le No 7 sur un plan dressé par C. A. Hedin, en date du 22 février 1850 déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville. Ledit terrain mesure vingt sept (27) pieds, trois (3) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Calliope sur cent un pieds (101), huit (8) pouces et deux (2) lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie.

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1910 et l'acte de vente à ses frais pardevant W. McL. Fayssoux, notaire. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat sera exigé au moment de l'adjudication entre les mains de

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

J. Zach Spearing, avocat.

29 avril—29—mai 1 8 15 22 29 31

VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE. DE 4

Terrains désirables dans le Sixième District pour Bâtir.

Rue Jena, coin Liberté.

Et rue Franklin et Cadiz

20 Actions du fonds capital de la Central Manufacturing Co.

JEUDI, le 23 juin 1910 à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Mme S. C. I. Dick vs Mme L. A. Atzenhoffer et Als.

No 92,498 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E.

PAR CARRERE & KEENEY—Ernest A. Carrère, encanteur, bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 23 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en cour ouverte le 13 mai 1910, et signé en cour ouverte le 19 mai 1910, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Quatre certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Liberté (autrefois Green), S. Frank (à Jena et Cadiz, désigné comme lot 97, sur un plan de C. F. Zimple, voyer, daté du 19 mars 1834, annexé à un acte de vente passé pardevant L. T. Caire, ancien notaire en cette ville et connu comme lot No 543 sur un plan de H. C. Brown, voyer, daté du 2 août 1895. Lesdits lots sont désignés par les nos 7, 8, 9 et 10 et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds, 5 pouces et quatre lignes de profondeur, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Liberté et Jena.

2° Vingt actions du fonds capital de la "Central Manufacturing and Lum